

Pays : Finlande

Commission : Conseil de l'UE sur la Fiscalité

Problématique : Quels règlements l'Union européenne pourrait-elle instaurer pour améliorer l'harmonisation des fiscalités, renforcer la justice fiscale et encourager la compétitivité économique, tout en intégrant des dimensions écologiques innovantes ?

La Finlande, située en Europe du Nord, est membre de l'Union européenne depuis 1995 et de la zone euro depuis 1999. Elle partage des frontières avec la Suède, la Norvège et la Russie, et bénéficie d'un accès stratégique à la mer Baltique. C'est une démocratie parlementaire dirigée actuellement par Petteri Orpo, leader du Parti de la Coalition nationale, qui incarne une ligne pro-européenne orientée vers des réformes économiques. La Finlande, souvent citée comme un modèle en termes de justice sociale et d'innovation, s'efforce d'aligner son développement économique sur des valeurs environnementales et d'équité. La problématique soulevée par la commission sur la fiscalité concernant l'harmonisation fiscale et l'équilibre entre compétitivité économique et justice fiscale s'intègre parfaitement dans les priorités stratégiques du pays.

L'harmonisation fiscale au sein de l'Union européenne constitue un enjeu majeur pour la Finlande, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscales. Ces pratiques coûtent environ 825 milliards d'euros par an à l'Union (Parlement européen, 2022), ce qui affecte directement les budgets nationaux et la capacité des États membres à investir dans des politiques publiques essentielles. Pour la Finlande, ces défis sont cruciaux, car le pays s'efforce de maintenir un système fiscal équilibré, capable de financer ses infrastructures de qualité et son modèle social. Par ailleurs, la question de l'équité entre les multinationales et les PME, qui représentent 99 % du tissu économique finlandais, est au cœur des préoccupations. La Finlande est également particulièrement concernée par l'impact des politiques fiscales européennes sur l'innovation et la transition écologique, deux axes stratégiques pour son développement.

La position de la Finlande repose sur un engagement fort en faveur de la coopération européenne. Helsinki soutient pleinement les initiatives visant à instaurer une imposition minimale mondiale de 15 % pour les multinationales, dans le cadre du Pilier 2 de l'OCDE adopté par l'UE en 2021. Ce dispositif garantit que les entreprises paient un impôt juste, indépendamment de leur localisation. De plus, la Finlande milite pour l'introduction d'une taxe numérique européenne, ciblant les géants du numérique comme Amazon et Google, afin d'assurer une répartition équitable des revenus fiscaux au sein de l'Union. En outre, la Finlande a activement soutenu des directives européennes telles que DAC6, qui impose une transparence accrue sur les dispositifs fiscaux transfrontaliers.

Sur le plan national, la Finlande a déjà mis en œuvre des solutions exemplaires pour répondre à ces problématiques. Le pays a adopté des lois garantissant une transparence fiscale maximale, tout en renforçant les contrôles sur les flux financiers internationaux. La Finlande a également instauré un taux élevé de taxe carbone, fixé à 62 euros par tonne de CO₂, pour encourager les entreprises à réduire leur empreinte écologique. Sur le plan européen, Helsinki propose de renforcer les mécanismes de coordination fiscale à travers des projets tels que le Fonds européen pour la transition juste, qui permet de soutenir les régions les plus touchées par les mutations économiques. La Finlande suggère également de développer un outil commun de taxation écologique à l'échelle européenne, aligné sur les objectifs du Green Deal, afin de promouvoir une économie plus durable et innovante.